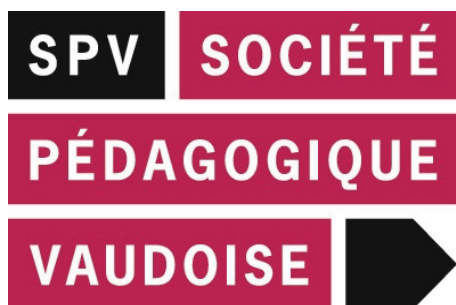




VAUDOISE

Rapport d'activités 2014 - 2015

Table des matières

Rapport du Comité cantonal

Préambule	3
Rapport d'activités	8
Communication	10
Relations et échanges	12

Instances internes

Conférence des présidents	18
---------------------------	----

Associations professionnelles

AVEP1	20
AVES	22
SVASPRYJAD	24
AVEAC	26
AVMD	27
AVEPS	29
AVMES	30
AVESAC	32

Commissions et délégations

Fondation Jeunesse SPV	35
Intersyndicale des Prafos	36

Rapport du secrétariat général	37
---------------------------------------	-----------

Quelques photos de l'année écoulée	39
---	-----------

Rapport d'activités du Comité cantonal de la Société pédagogique vaudoise

Préambule

SPV 2015, un défi au quotidien !

En 2012, le Comité cantonal de la SPV avait lancé un projet ambitieux : SPV 2015. Les objectifs étaient, entre autres : revoir l'organisation de la SPV en structurant les associations selon HarmoS, revoir la communication, moderniser la ligne graphique, dynamiser davantage l'association. Plusieurs éléments ont déjà été finalisés.

Au niveau de la structure SPV, le cycle 1 (AVEP1) est très bien organisé et fonctionne avec un jeune comité. Le cycle 3 a pu se fédérer autour de la nouvelle association, l'AVES, composée d'un comité avec trois « licenciés » et trois « brevetés ». La symbolique est forte et très importante.

Il reste le cycle 2. Le Comité cantonal a fait un appel aux collègues pour l'organisation d'une journée thématique sur ce cycle. Et comme l'affiche le suggérait, il y a du pain sur la planche ! Ce cycle est aux prises avec plusieurs changements, même s'ils sont moins perceptibles qu'au secondaire 1. Par exemple, les nombreux nouveaux moyens d'enseignement romands, la question des langues dans ce cycle avec la problématique de la formation des enseignants ou encore de l'évaluation de ces branches qui deviennent de plus en plus un objet de tri et de sélection. Difficile d'avoir du plaisir pour une langue « étrangère » alors qu'elle est devenue à l'école un outil de sélection. Difficile de développer la communication orale, si la langue devient outil d'évaluation sommative, certificative, sélective et pronostique.

Des sujets, il y en a et le Comité cantonal proposera une journée de réflexion afin d'établir des propositions avec vous. Bien évidemment, une association du cycle devra également être recrée pour finaliser totalement la nouvelle structure de la SPV.

Le nouveau logo SPV est maintenant connu de tous. Le site internet SPV, totalement revu, est plus agréable et est visité par un grand nombre de collègues. Le MaJuscles, légèrement rafraîchi cette année, sera entièrement recomposé pour la rentrée scolaire 2015.

Des défis à relever, il y en a encore. L'effort actuellement engagé afin de rapprocher Comité, associations et membres devra être maintenu.

De beaux essais ont été marqués, il s'agit maintenant de les transformer.

Record du monde des directives administratives ?

Depuis quelques années, l'école vaudoise est touchée par de nombreuses nouvelles lois. La LEO et la future LPS engendrent des règlements qui donnent naissance à des directives. Selon les informations reçues, elles étaient toutes prévues par les lois. On se réjouit de voir les directives liées à la LPS, car si cette dernière est aussi prolifique que la LEO, il faudra se doter d'un deuxième classeur fédéral pour stocker ces textes.

Aujourd'hui, la machine à directives s'est manifestement emballée, telle une machine infernale ! Nous sommes dans une période durant laquelle on souffre de « directive chronique ». Cette chronicité fatigue. Cette chronicité dévalorise. Cette chronicité transforme le professionnel qu'est l'enseignant en un agent de l'Etat qui applique. Et il y en a eu des particulières, souvent suite à des événements isolés. Certaines même s'écartent dangereusement de la pratique du terrain, telle celle qui tendait à réglementer les temps de parole en classe. Heureusement, suite à l'intervention de la SPV, la Cheffe du DFJC a été contrainte de réagir pour rectifier le tir pour que les élèves puissent encore présenter leur nouvelle ceinture de judo en classe.

Puis, il y a les sous-directives qui proviennent des établissements. Les abracadabrantes consignes concernant la récente éclipse solaire en sont un bon exemple. Certaines directions ont demandé aux enseignants de s'enfermer dans les classes avec les stores fermés. La SPV avait, ironiquement, appelé tous les collègues à descendre aux abris en raison de cette prochaine fin du monde. Alors que certaines directions demandaient le noir total dans la classe, une directive-recommandation officielle provenant de l'unité PSPS conseillait une attitude plus pragmatique et invitait les élèves vaudois à participer à cet événement scientifique majeur.

Des consultations à la pelle...

La SPV, durant cette année, a largement été mise à contribution pour des consultations. Le Comité cantonal se réjouit que la SPV soit consultée. Etre entendu, c'est une autre histoire. Il faut dire que ces derniers temps, le Comité cantonal se trouve dans la peau d'un « Neinsager ». Plusieurs projets de directives, par exemple celui pour la maîtrise de classe ou encore pour les MATAS, ont largement été balayés par le Comité cantonal. Et pas que le comité, car ces exercices ont permis de rapprocher le Comité cantonal SPV des comités des associations professionnelles SPV. En effet, le CC a lui-même consulté ses propres associations pour entendre leur avis d'experts.

Par exemple, lors de la consultation liée au chapitre du cadre général de l'évaluation relatif au certificat, le comité de l'AVES a pu transmettre ses commentaires ce qui a largement permis au Comité cantonal SPV d'étayer ses réponses.

Mais pourquoi donc ces nets refus ? Le Comité cantonal constate, et il n'est malheureusement pas le seul en regard de toutes les informations qui parviennent à la SPV, que ces directives tentent de prescrire de plus en plus les gestes quotidiens de l'enseignant. On remarque donc que la machine infernale est en marche. Le Comité cantonal défend à chaque moment la liberté professionnelle et pédagogique des enseignants.

Le Comité cantonal SPV persiste et signe : la consultation est une bonne chose. Mais il remarque également que les décisions finales peinent à venir. Par exemple, toujours pas de nouvelle du projet de directive MATAS datant d'octobre 2014. Bon ou mauvais signe ?

Affiner la LEO, oui !

La LEO est très certainement au centre des discussions en salle des maîtres. Dès le début, la SPV a appelé à la constitution d'un groupe de travail (GT VG LEO, qui s'est mis sur pied) car la gestion de la maîtrise de classe en VG s'annonçait particulièrement compliquée. Une sérieuse remise en question doit être menée pour que le concept de maîtrise de classe connu jusqu'à ce jour change. Pour ceci, il faut évidemment dégager du temps pour que les enseignants puissent se concerter et réfléchir à cette nouvelle maîtrise de classe. C'est dans ce sens notamment que la SPV avait demandé, avec une pétition forte de 2'307 paraphes à l'appui, que l'enveloppe pédagogique soit augmentée. On demande de plus en plus à l'école, mais les moyens ne suivent pas toujours. Pour exemples, la question de l'informatique en 7-8 et le dédoublement d'une période d'anglais en VG ne bénéficient pas d'un financement particulier. Comment alors développer auprès des élèves les compétences informatiques ou les compétences langagières pour communiquer dans la langue de Shakespeare ? Le refus du Conseil d'Etat de ne pas entrer en matière sur cette pétition n'est pas un signe positif envoyé à l'école vaudoise.

La proposition OCOM construite au CC, puis discutée et validée au sein de la Conférence des présidents est un exemple supplémentaire du rapprochement entre le Comité cantonal et les associations. Cette proposition, qui a le mérite d'affiner la LEO sans changer la loi elle-même, permettrait que des élèves puissent avoir une réelle option compétence orientée métier afin qu'ils se préparent au monde professionnel. Dans l'attente du traitement de cette proposition SPV,

le Comité cantonal regrette amèrement que la 33^{ème} période (pourtant prévue dans le programme de législature 2012-2017) ait disparu. Il est persuadé que cette période de français rencontrerait un vif succès auprès de députés qui représentent le monde de la formation professionnelle.

Le Comité cantonal continuera à déposer sur la table des négociations des propositions constructives afin d'affiner et faciliter la mise en vigueur de la LEO. Il sera évidemment attentif lorsque sonnera l'heure de faire le bilan de l'application de cette loi.

LPS, difficile accouchement ...

Lors du précédent rapport d'activités de la SPV, le Comité cantonal avait déclaré que la Loi sur la pédagogie spécialisée à elle seule ne résoudrait rien. A l'heure de mettre sous presse, ce texte n'a pas encore été adopté par le Grand Conseil. Enfin pas totalement, car après un premier débat, la loi est repassée dans les mains de la commission qui l'avait déjà largement étudiée. La question des mesures socio-éducatives est un des points de discorde. Mais qu'entend-on par mesure socio-éducative ? Qu'est-ce réellement ? Est-ce que la venue d'un éducateur dans les écoles pourrait résoudre tous les problèmes ? Cette question sera à traiter sérieusement.

Plusieurs témoignages confirment que l'intégration, quand celle-ci est bien pensée et bien accompagnée, n'est pas la charge la plus lourde pour l'enseignant. La gestion des élèves turbulents et le peu de perspectives concrètes pour les aider – tant les élèves que les enseignants – provoquent davantage une inquiétante surcharge. Jusqu'où peut-on participer à ce type de négligence, qualifiable de maltraitance, lorsqu'aucune aide n'est apportée pour un élève qui dysfonctionne ? Il paraît évident que la LProMin devra également être revisitée suite à l'adoption de la LPS afin de répondre à ces problèmes.

Sur le papier, cette loi est une bonne chose. Mais qu'en est-il du terrain ? De plus en plus de collègues appellent la SPV pour décrire des situations extrêmement lourdes et dire la surcharge de travail liée aux nombreux réseaux. L'organisation de ces derniers interroge d'ailleurs le Comité cantonal. Toute la collaboration avec les PPLS est à redéfinir. La question du repérage précoce est également à délimiter. Intégrer, oui. Mais pas à n'importe quel prix.

Les effets secondaires du numérique

L'informatique est un outil pour faciliter le travail de l'utilisateur. Oui, selon le concept, cela fonctionne comme ça. Toutefois, l'épisode de NEO en juin 2014 n'a pas relevé cet avantage. La SPV avait fortement

réagi alors que des garanties lui avaient été données. Via des rapports du Grand Conseil, la SPV a appris que NEO bénéficiera de nouveaux montants pour améliorer la plate-forme. De là à dire que la SPV a eu raison, c'est un tout petit pas... Le Comité cantonal espère que la période de juin 2015 ne ressemblera pas à celle de l'année dernière.

Les plates-formes pullulent dorénavant dans le paysage de la scolarité obligatoire vaudoise. Il y a bien évidemment NEO, mais une autre pour les notes EPS au cycle 2, une pour le PER et MER ainsi que leurs compléments, Educenet2 et, devraient prochainement arriver, une pour les remboursements (DAFEO) et une autre pour la gestion des absences des élèves. Simplifier, faciliter la vie ? Pas quand l'enseignant prend davantage de temps derrière un ordinateur que de temps avec les élèves.

Toute la question de l'informatique en classe est également au rendez-vous cette année. La suppression de l'informatique en 7-8P a fait couler beaucoup d'encre. A ce jour, la SPV ne croit pas au bain informatique proposé. La collaboration avec eMITIC sera très importante afin d'amener des solutions pragmatiques. Mais, dans cette équation, il faut prendre en compte le rôle des PPressMITIC (peut-être à revoir...), leur présence dans les établissements et la question du parc informatique dans les classes vaudoises. Des tubes pour amener le jus, il y a. Mais les outils ne semblent pas totalement performants. Par exemple, lorsque les collègues n'arrivent pas à lire – sur un ordinateur d'une école, bien entendu – un communiqué provenant d'Educenet2...

Enfin, alors que la tablette numérique a clairement fait son entrée dans le monde de l'éducation, la SPV regrette qu'une école privée ait été choisie dans le cadre d'une recherche HEP-VD et non quelques établissements scolaires. Il serait dommage de regarder le train passer, et appliquer en urgence – car les tablettes arriveront dans les classes tôt ou tard – des directives dans des classes publiques sans aucune vision en amont.

Rapport d'activités

Le Comité cantonal, réuni tous les jeudis après-midi, a tenu plus de 35 séances de mai 2014 à mai 2015. Nouvellement constitué depuis le 1er août 2014, avec deux nouveaux collègues, Bernard Grandjean et David Jeanquartier, un nouveau président, le nouveau Comité cantonal a dû apprendre à se connaître dans cette configuration. Toutes les démarches et actions faites durant cette année démontrent l'efficacité de ce Comité cantonal. Le plus important sera de garder ce magnifique rythme durant les années à venir.



Mireille Brignoli, enseignante 1-2 P à Coppet est la doyenne du Comité cantonal. Elle a donc de ce fait l'avantage de rappeler certains événements historiques des dix dernières années en lien avec les partenaires de la SPV. Mireille Brignoli est la représentante SPV au sein de la CIIP en participant très activement à la COPED. De plus, elle a participé à la journée Bilan-Perspectives de la Convention scolaire romande. Mireille a également accompagné le Président lors de l'AG des délégués de l'Apé-Vaud le 5 juin 2014. Pour finir, elle représente la SPV au sein du comité de l'Intersyndicale des Profos.



Noémie Prod'hom enseignante MATAS à Lausanne a relevé le magnifique défi de prendre la présidence du GT SPV "Educateurs dans les écoles". Présidé avec brio et talent, ce groupe a pu mener à bien le mandat que l'AD SPV 2014 lui avait conféré en enquêtant notamment sur le terrain et en analysant la documentation récente publiée sur ce sujet. Noémie s'est également beaucoup impliquée lors de la consultation de la directive MATAS, pour laquelle la SPV a milité contre une directive contraignante et administrative. Le Comité cantonal la remercie infiniment pour tout le travail apporté durant ces quatre années.



Paolo Naclerio enseigne dans des classes 5-6 P dans l'établissement primaire de Gland. Il est toujours à l'affût d'une remarque lors des séances du Comité cantonal pour que ce dernier puisse prendre de la distance et avoir un regard original sur certains dossiers traités. Il participe avec David Jeanquartier au groupe de travail relatif aux épreuves cantonales de référence. Il est également le représentant du Comité cantonal SPV dans le groupe de travail SPV "Educateurs dans les écoles". Autant dire que ses journées sont bien remplies par la SPV.



Bernard Grandjean, ancien président de l'AVMD et de la Conférence des présidents, est à n'en pas douter le sage du Comité. Il a, grâce à son expérience et sa formation, la brillante qualité de recentrer les débats du CC sur l'humain. Tant pour l'élève que pour l'enseignant. Etant encore au comité de l'AVMD, Bernard est le représentant de la SPV pour certains dossiers liés au SESAF. Il a d'ailleurs brillamment présidé la journée de l'AVMES-AVMD du 8 octobre 2014. Il a également été sollicité dans le cadre d'un cours à la HEP pour présenter le travail des MCDI.



David Jeanquartier enseigne en 7-8 P dans l'établissement de Villeneuve. Fraîchement élu au Comité cantonal, David a su prendre sa place au sein du Comité et a su défendre vigoureusement ses opinions pour les questions relatives aux classes de degré 7-8 P ou pour l'informatique à l'école. Il a de plus participé aux rencontres avec eMITIC et a produit un premier document de référence pour le Comité cantonal sur cette question. Il participe aussi activement aux séances du GT pour les ECR durant lesquelles il s'est battu pour assouplir les contraintes liées aux corrections.



Fabian Zadory est enseignant secondaire et doyen dans l'établissement de Grandson. Expert de la mise en place de la VG, il a participé, avec deux membres du comité de l'AVES, au groupe de travail GT VG LEO pour y représenter la SPV. Conscient des grandes compétences humaines et de ses connaissances du monde scolaire vaudois, le Conseil d'Etat l'a nommé directeur des écoles de Sainte-Croix dès le 1er février 2015. Par conséquent, le Comité cantonal regrette ce départ, mais se réjouit de savoir que les collègues et les élèves de Saint-Croix sont entourés par Fabian Zadory.



Gregory Durand, pour la SPV, a participé aux assemblées générales de l'AVMD (8 octobre 2014), AVEPS (1^{er} novembre 2014), SVASPRYJAD (17 mars 2015), AVEP1 (1^{er} avril 2015), AVEAC (29 avril 2015). Il a également rencontré les comités des associations : AVES (9 juillet, 21 novembre 2014), AVEAC (4 décembre 2014) AVEP1 (8 décembre 2014), AVEPS (22 janvier 2015), SVASPRYJAD (11 février 2015).

Pour le SER, le Président a représenté la SPV, bien évidemment au comité du SER, mais aussi à la conférence de presse de rentrée du SER (12 août 2014), également lors des assemblées des associations cantonales : SPFF (12 septembre) AVECO (15 octobre 2014), SEJ (14 novembre), SAEN (19 novembre 2014), Ballade des savoirs (SPVal, 16 janvier 2015), SEJB (5 mars 2015). De plus, le Président a

consacré un temps certain pour la production du livre des 150 ans du SER.

Au niveau de la FSF, il a participé à plusieurs séances de négociations relatives à la LPers ou la CPEV.

Communication

Presse

Malgré le départ de l'emblématique président précédent, la SPV reste très présente dans la presse. Il n'y a pas de doute: quand il y a une question sur l'école obligatoire, les journalistes contactent la SPV !

En 2014,

Le Matin, 13 juin

Intervention du Président relativisant la polémique « multiculturelle » lucernoise concernant une classe qui peint un drapeau suisse sur un mur de l'école.

24 Heures, 26 juin 2014

Les profs en colère contre le logiciel des notes. Intervention du Président.

La Télé, 12 août 2014

Président à la Télé en lien avec la conférence de presse du SER sur les mesures d'économie.

Le Courrier, 20 août 2014

Article sur la rentrée « sereine » de l'école vaudoise. La SPV citée.

La Côte, 28 août 2014

Intervention du Président sur l'informatique scolaire vaudois dans le cadre d'un dossier sur la rentrée scolaire.

Le Temps, 29 août 2014

L'apprentissage, voie royale, est boudé par les jeunes. Le Président relève l'image malheureusement parfois négative de l'apprentissage et fait le lien avec l'orientation en 7-8 et relativise l'importance des études.

Le Matin, 2 septembre 2014

Article relatif à l'initiative des jeunes UDC. Le président explicite sa position, en particulier sur le fait qu'il ne faut pas remettre en cause la parole de l'école, soutenue par le PER et les manuels.

24 Heures, 12 septembre 2014

La SPV citée dans un article sur l'utilisation des tablettes et des Smartphones en classe.

RTS, la Première, journal du matin, 12 septembre 2014

La SPV citée dans la revue de presse (en référence à l'article de 24 Heures), notamment la dénonciation de la frilosité de l'Etat concernant le refus de participer à l'enquête HEP sur l'utilisation des tablettes à l'école.

24 Heures, 24 septembre 2014

Le Président réagit suite à la publication des résultats cantonaux de PISA. Il félicite les collègues pour leur travail. La Cheffe du Département affirme notamment que la LEO a introduit des ressources complémentaires pour les appuis (sic!).

24 Heures, 18 décembre 2014

Article sur l'enquête LCH sur les enseignants avec un encart sur l'enquête romande sur la profession enseignante, le SG interviewé.

En 2015,

24 Heures, 13 janvier 2015

Suite à l'attentat à Charlie Hebdo, le Président est interviewé sur le rôle de l'école.

Le Courrier, 20 janvier 2015 et La Côte, 21 janvier 2015

Le Président interviewé sur le projet de LPS.

24 Heures, 21 janvier 2015

Le Président interrogé sur les classes « 111 » et « 222 ».

24 Heures, 7 février 2015

Article sur l'enquête DGEO sur le nombre de classes « 111 » (11 classes annoncées) et « 222 » (6 classes annoncées). Le Président a souligné son inquiétude sur le nombre d'élèves qui suivent un cursus « 111 » (24%). Ce chiffre a fortement augmenté en une année scolaire (avant 20%).

24 Heures, 11 avril 2015

Article dans le 24 Heures dans lequel le Président regrette l'engagement des étudiants ayant échoués à la HEP, mais dans le contexte actuel, considère qu'il vaut mieux ce type d'engagement pour des remplacements qu'une personne qui ne connaît pas l'école.

RTS, samedi 11 avril 2015

Dans le reportage sur le même sujet, le Président a tenu les mêmes propos que dans le quotidien 24 Heures du même jour.

Majuscules

Juillet 2014, no 95, *2'307 mercis*

Octobre 2014, no 96, *PISA 2012*

Janvier 2015, no 97, *Bilan semestriel du Comité cantonal*

Mars 2015, no 98, *Payer ses cotisations, un acte solidaire*

Relations et échanges

SER

**SYNDICAT DES
ENSEIGNANTS
ROMANDS** SER

www.le-ser.ch

La conférence de presse du 12 août 2014 sur les mesures d'économie dans les cantons romands a largement été reprise par les médias. Cette conférence devient incontournable pour la presse dans le cadre général des rentrées scolaires. En ce qui concerne le Canton de Vaud, même si ce dernier est épargné par des mesures d'économie pour les budgets 2014 et 2015, la SPV est restée tout à fait solidaire avec les associations cantonales romandes.

Le 2 septembre 2014 a eu lieu la conférence des présidents élargis SER-LCH. Pour la SPV étaient présents Noémie Prod'hom, le SG et le Président. De riches débats ont amené à une déclaration commune du SER et de LCH sur l'apprentissage des langues nationales et étrangères ainsi que sur l'initiative "protection contre la sexualisation à l'école". Même si cette conférence n'a pas de valeur statutaire, ces prises de position ont pu donner un message clair aux politiques. Il est également à relever que la grande majorité des représentants alémaniques s'est ralliée à la proposition de l'apprentissage d'une langue nationale dès la 5^{ème} année malgré le débat qui règne sur cette question.

Le 29 novembre 2014, les délégués SER se sont retrouvés à Delémont pour une belle assemblée organisée par le SEJB. Durant cette rencontre, les Vaudois étaient bien représentés et ont participé activement en intervenant à plusieurs reprises. Les délégués romands ont pris formellement position, via une résolution, sur l'enseignement des langues qui défend le principe de l'apprentissage d'une langue nationale dès la 5^{ème} année, et qui met la priorité sur la communication dans l'apprentissage tout en libérant les élèves de toute notation. De plus, l'assemblée a accepté une résolution combattant l'initiative "protection contre la sexualisation à l'école" en considérant notamment que l'éducation sexuelle telle qu'elle est pratiquée en Suisse romande est largement satisfaisante.

Le 27 septembre 2014 ont eu lieu les Assises romandes de l'éducation. Le sujet traité était le souci de la transition, bien illustrée par la diffusion d'un poignant documentaire (GaléRAGE) relatant des récits de jeunes « sur la touche ». Cette journée était d'une excellente qualité, malgré la faible participation.

Au niveau de la CIIP, deux représentants SPV ont un siège à la COPED et à la COMEVAL. Respectivement Mireille Brignoli et le Président. Durant cette année, les travaux ont porté essentiellement sur les nouveaux moyens d'enseignement, en particulier, sur la délicate question des moyens d'enseignement du français. Les deux représentants ont insisté sur l'importance de revoir ces moyens (plus spécifiquement ceux du cycle 2) afin de donner rapidement les meilleures conditions-cadres aux enseignants et aux élèves. Les mêmes représentants ont participé – en tant que membres SER - à la journée (24 avril 2015) « Bilan – Perspectives de la Convention scolaire romande ». Journée très intéressante sur cette thématique avec le regard de la recherche, des départements cantonaux, des enseignants et des directeurs. Les bilans du SER et de la CIIP devraient sortir prochainement.

Pour finir, les années 2014 et 2015 fêtent les 150 ans du SER et de *L'Edicateur*. Un magnifique livre (offert à tous les abonnés de la revue du SER) produit conjointement par le SER et une équipe de recherche de l'Université de Genève (ERHISE) dirigée par Rita Hofstetter, viendra ponctuer ce jubilé durant l'été 2015. Un très bel ouvrage qui marie tant l'histoire du SER que la construction de l'école romande et agrémenté d'une riche iconographie.

FSF



www.fsf-vd.ch

Le Comité central de la FSF s'est réuni 6 fois depuis juin 2014. La structure de la FSF a été modifiée en raison des départs consécutifs de Jacques Daniélou (ancien président) et Gregory Durand (ancien SG). Jérôme Farine, Président du Syndicat de la Sûreté vaudoise, a repris la présidence de la FSF. Chouchouna Itzcovitch, docteure en droit, est venue renforcer l'équipe du secrétariat de la FSF dès septembre 2014. Son appui juridique est fort apprécié par la FSF et la SPV.

Outre les dossiers relatifs aux associations, la FSF s'est beaucoup engagée sur des dossiers transversaux. En premier lieu, pour la CPEV, suite à la mise en place de la nouvelle loi et du nouveau règlement de prestations, la FSF a dû œuvrer pour l'organisation de son assemblée des délégués. Après un passage à l'Autorité de surveillance des fondations, et quelques mois d'attente, une décision a finalement été prise afin de régler les désaccords entre syndicats et commissions du personnel pour l'élection des délégués. La FSF a dû activement

intervenir lors d'une rencontre avec la gérante de la Caisse (19 janvier 2015) afin de proposer des amendements au règlement de l'élection de l'AD. Il est clair que le Conseil d'administration de la CPEV a inventé une immense usine à gaz afin de satisfaire les demandes des commissions du personnel. Même les listes pour une élection au Conseil national sont plus simples. Espérons que l'expérience de cette élection sera utile pour la prochaine élection de l'AD CPEV de 2020.

A côté de cela, la FSF a été consultée pour des modifications en lien avec les cotisations de la CPEV. Par exemple, la suppression de la cotisation liée aux indemnités de doyen et prafos a été critiquée par la SPV et la FSF. Ce dossier est encore en cours, et peut-être que de nouvelles négociations pourraient avoir lieu.

Toujours en lien avec la CPEV, la FSF a encore demandé des éclaircissements sur le calcul de la rente-pont dès 2015. La FSF a demandé que ce calcul se fasse selon le même principe qui a fondé le calcul de la rente. Ce dossier est également en attente de nouvelles informations.

La FSF a aussi négocié avec la délégation du Conseil d'Etat aux ressources humaines (DCERH) sur le délicat sujet des gratifications. Objet qui aurait dû entrer en vigueur dès l'introduction de la LPers en 2003. Déception de la part de la FSF sur cet objet qui était très important. Les montants alloués sont conséquents, mais pas à la hauteur de ce qui était attendu. De plus, la prime unique (versée à tous les employés de l'Etat ayant au minimum 10 ans de carrière) défendue par la FSF n'a pas encore, au moment de la rédaction de ce rapport, trouvé un écho favorable auprès du Conseil d'Etat. Mais l'espoir demeure que cette demande légitime soit finalement acceptée.

DFJC

Plusieurs rencontres ont eu lieu avec le Directeur général ou les Directeurs généraux adjoints essentiellement dans un contexte de groupe de travail. La SPV a été très présente dans ces groupes de travail tant pédagogiques qu'administratifs. Dans le GT VG LEO, deux membres du comité de l'AVES et un membre du Comité cantonal SPV ont dernièrement proposé une nouvelle organisation des OCOM. Deux membres du CC participent au GT ECR (initié par la SPV) afin de discuter du rôle de ces épreuves et de diminuer les contraintes pour les enseignants quant aux corrections. Au niveau administratif, le SG de la SPV fait partie du groupe de travail sur les données personnelles dans lequel il milite pour des mesures de simplification, par exemple que les enseignants n'aient plus besoin de l'autorisation des parents pour la photo de classe. De plus, il œuvre dans le groupe relatif à la directive « Présences et absences des

maîtres » pour confirmer l'abandon du « carnet du lait » et le respect des temps partiels. Pour finir, dans tous ces groupes, la SPV entretient des rapports réguliers avec les autres syndicats d'enseignants (SSP et SVMS).

Une rencontre avec la Cheffe du département et les cadres des services du DFJC a eu lieu le mercredi 20 mai. Un retour sera fait lors de l'AD SPV du 28 mai 2015 et un complément au présent rapport sera apporté.

Il est clair que cette année n'a pas été l'année durant laquelle la SPV a eu le plus de contact avec le DFJC. Plusieurs raisons pourraient l'expliquer. Le changement de présidence doit être intégré par le Département. Des changements également au sein de la DGEO peuvent aussi expliquer le peu de contacts. Des prises de position de la SPV (relative à NEO par exemple) ont pu froisser le Département tout comme le refus, par le Conseil d'Etat, de l'entrée en matière de la pétition (sans même avoir été auditionnée) a froissé le Comité cantonal de la SPV.

Convaincu de l'importance d'une collaboration avec le Département, le Comité cantonal espère que l'année suivante sera plus constructive. Des points importants seront à traiter comme la finalisation de la mise en vigueur de la LEO et pourquoi pas des premières discussions autour de la future LPens.



HEP vaudoise

Le 26 août et le 24 novembre 2014, le SG et le Président ont rencontré le Comité de direction HEP Vaud. Plusieurs points ont été débattus : la possibilité de suivre une 3^e option intégrée au cursus pour les étudiants BP 5-8, la diffusion des affiches SPV – SER dans l'espace d'affichage libre à disposition et la remise systématique d'attestations de stage afin de bénéficier de conditions d'engagement plus avantageuses.

Le 15 septembre 2014, le président et le SG ont tenu un stand d'accueil dans le hall de la HEP à l'occasion de la rentrée. Les nombreuses rencontres avec les étudiants ont été fructueuses. L'accueil café-croissant, ainsi que les concours ont été très appréciés. Cette expérience fut une belle réussite et sera reconduite l'année prochaine.

Le 13 novembre 2014, le Président et le SG se sont rendus à la cérémonie de remise des diplômes HEP à Beaulieu. Le Président, après une brève intervention portant sur l'importance du lien entre SPV et instituts de formation, a remis les prix SPV aux meilleurs mémoires BP et S1.

Le 27 octobre, le Président et le SG ont rencontré le comité du laboratoire de recherche 3LS. « Le laboratoire 3LS a pour mission première d'œuvrer à l'amélioration des pratiques enseignantes et des

apprentissages de tous les élèves ». La SPV a tout de suite été intéressée par ce laboratoire, car ses missions premières ressemblent à celles de la SPV.

La SPV a également été active lors des traditionnelles séances de présentations des associations syndicales auprès des étudiants de la HEP : le 4 février 2015 pour les futurs généralistes, le 18 février pour les futurs enseignants spécialisés et enfin le 4 mars pour les étudiants destinés au secondaire 1 et 2.



ADESOV

Une rencontre a eu lieu le 22 janvier 2014 entre le comité de l'ADESOV, le SG et le Président. Cette rencontre a été constructive, car elle a permis un échange franc sur certains points: la directive *présence et absence des maîtres*, le dédoublement de l'anglais ainsi que les relations SPV-direction/ADESOV. Une prochaine rencontre est prévue pour le mois de juin 2015. Il paraît évident pour le Comité cantonal que la question de la gestion de l'enveloppe deviendra un enjeu essentiel durant les années à venir puisqu'on assiste de plus en plus à une augmentation des tâches de l'école (entre autres la question de l'informatique, des PResMITIC, sans oublier la question du dédoublement d'une période d'anglais en 9VG).



FVPS

Le 18 septembre 2014, Gregory Durand a représenté la SPV lors de l'inauguration du Musée virtuel de la Fondation vaudoise du patrimoine scolaire. Auparavant et cela pendant un grand nombre d'années, Jacques-Etienne Rastorfer a été le représentant SPV auprès du Conseil de fondation. Qu'il en soit ici remercié. Le Président, ayant repris le flambeau, a donc participé à son premier Conseil le 18 février 2015. Un grand changement a été décidé à la fin de l'année 2014. L'Etat de Vaud reçoit, au titre de donation, l'ensemble des collections scolaires de la FVPS, réparties selon leur support et leur unité intellectuelle entre les ACV, la BCUL et le MCAH, à fin de conservation, d'étude et de consultation. Suite à cette donation, l'Etat de Vaud s'engage à réaliser un inventaire, respectivement un catalogue, au terme des trois années 2015, 2016 et 2017.

eMITIC

eMITIC est une association née de la fusion de l'AAPIV et d'EduTic. Suite à la disparition de l'informatique dans la prochaine grille horaire pour les 7P (puis également pour les 8P dès 2016), la SPV et eMITIC

se sont rencontrés une première fois le 20 janvier 2015 pour discuter de cette situation. Il en est ressorti qu'un partenariat entre les deux associations pourrait être bénéfique pour chacune d'elles. Fort de ce constat, la SPV a présenté, le 1^{er} avril 2015, un projet de convention pour qu'eMITIC devienne une association pédagogique de la SPV. Le mercredi 22 avril, l'assemblée générale eMITIC a accepté cette convention. Dès lors, ce sera au tour de l'AD de la SPV 2015 de valider cette convention. Le Comité cantonal se réjouit d'ores et déjà de cette future collaboration.



www.ape-vaud.ch

Apé-Vaud

A peine élu, le nouveau président SPV a été invité à l'AG des délégués de l'Apé-Vaud (5 juin 2014). Plusieurs résolutions, dont celle pour l'apprentissage de langue nationale et étrangère allant dans le même sens que la prise de position du SER, ont été adoptées.

Pour le reste de l'année, aucune rencontre n'a été initiée tant du côté de la SPV que du côté de l'Apé-Vaud. Il est certain qu'en raison de la place toujours plus prépondérante du para-péri-scolaire dans la vie de l'école, une table ronde devra un jour être organisée avec tous les partenaires de l'école (DFJC, DIRH, DIS, SPV et bien entendu l'Apé-Vaud). La SPV en avait fait la demande en 2013, mais n'a toujours pas trouvé un écho favorable auprès des représentants politiques. Certainement que ce sujet permettra aux deux associations de se retrouver, de manière constructive, autour d'une table.

Lausanne, le 6 mai 2015



Comité Cantonal de la SPV

Paolo Naclerio
Fabian Zadory
David Jeanquartier
Gregory Durand,
Président
Mireille Brignoli
Berbard Grandjean
Noémie Prod'hom

Instances internes

Conférence des présidents



Roch Lehmann
*Président de la
Conférence des
présidents*

La Conférence des président-e-s offre aux président-e-s des associations professionnelles de la SPV l'opportunité de partager leurs thématiques spécifiques et d'entretenir le lien entre associations et Comité cantonal.

C'est un organe indispensable au bon fonctionnement de la SPV : la Conférence des président-e-s des associations de la SPV s'est réunie cinq fois depuis la dernière Assemblée des délégué-e-s.

Organisation de la Conférence des président-e-s

Beaucoup de changement autour de la table de la Conférence des président-e-s en 2014. Aux côtés de Gregory Durand, nouveau Président de la SPV, Michèle Charrière remplace Bernard Grandjean pour représenter l'AVMD, Anne Dentan remplace Sandra Colaone pour l'AVESAC, Kristel Latapie et Caroline de Rham pour la SVASPRYJAD et Grégoire Yersin représente la toute jeune AVES.

Changement également sur la forme des échanges. Après le tour de table des actualités, d'abord de chacune des associations puis du secrétariat général et de la présidence de la SPV, un point thématique a fait son apparition à l'ordre du jour. Dans l'ordre, ont été abordés :

- les options compétences orientées métier ;
- les premiers résultats vaudois de l'enquête sur la profession enseignante ;
- l'Assemblée des délégué-e-s SPV.

Objets des discussions

Dans le désordre, voici une liste non-exhaustive des thématiques discutées en Conférence des président-e-s et qui seront détaillées dans les pages suivantes :

- nouvelle identité visuelle de l'AVEP1 ;
- collaboration entre le SEPS et l'AVEP1 autour du moyen d'information aux parents ;
- participation de la SVASPRYJAD au dépliant d'information sur la rythmique ;
- cahiers des charges des enseignant-e-s spécialisé-e-s ;
- création de l'AVES ;
- questionnaire de l'AVES sur les OCOM ;
- dossier jugement TRIPAC de l'AVEPS ;
- début de présidence de Gregory Durand ;

- enquête sur la profession enseignante ;
- rencontres entre le Comité cantonal et les associations ;
- NEO pour les élèves en structure d'accueil ;
- succès de la journée AVMES-AVMD ;
- retraite des rythmicien-ne-s ;
- mise en ligne de site internet rythmique.ch ;
- problématique de l'anglais en VG ;
- rencontre SESAF-AVMD ;
- rencontre AVEAC-Mme Lyon.

Associations professionnelles

AVEP1

Association vaudoise des enseignant-e-s du premier cycle primaire



Roch Lehmann
Président

Cette année, le comité de l'AVEP1 a cherché à maintenir régulièrement le contact avec ses membres en restant attentif aux problématiques liées à l'entier du cycle.

Une nouvelle enseignante 1-2P, Lucie Hercod, a assisté aux séances du comité cette année et a été élue au comité lors de l'AG.

AG 2015

L'assemblée générale s'est poursuivie par la conférence de Marie-Laure Kaiser, ergothérapeute cheffe du CHUV. L'école joue un rôle fondamental pour soutenir le développement psychomoteur chez les enfants de 4 à 8 ans. (à lire sur avep1.spv-vd.ch)

Nouvelle identité visuelle

L'AVEP1, regroupant l'ensemble des enseignant-e-s du premier cycle primaire, a vu le jour en 2013. Après avoir trouvé un nouveau nom, il était temps pour elle de trouver une nouvelle identité visuelle.

SEPS (Service de l'éducation physique et du sport)

Durant cette année, le comité a eu plusieurs échanges avec le SEPS à propos de la future version du moyen d'information et d'évaluation de l'éducation physique au cycle 1 prévue pour la rentrée 2015.

Le comité a été reçu par Christophe Botfield, conseiller pédagogique et Florian Etter, adjoint pédagogique. Ces derniers se sont montrés très ouverts à la discussion et à la collaboration. Ils ont essayé de tenir compte des remarques des différents groupes de travail. Il est difficile de proposer un document qui plaise à tous les intervenants en tenant compte de la LEO, de la Loi cantonale sur l'éducation physique et le sport et du PER.

Christophe Botfield a présenté la version finale de ces documents lors de l'AG. L'AVEP1 s'est félicitée de voir que certaines de ses propositions ont été prises en compte et retenues. Le comité regrette qu'il n'y ait toujours rien sur la notion d'espace en 1-2P et qu'il reste tant de petites croix à mettre, particulièrement pour les 3-4P.

CADEV

Le comité a eu une réflexion autour de la carence de matériel disponible à la CADEV pour l'éducation des perceptions au premier cycle primaire. Il semble indispensable de pouvoir commander du matériel spécifique à la CADEV pour équiper les classes du premier cycle. Lors d'une rencontre avec la Direction Pédagogique, le comité a pu relayer ceci à Seema Ney, collaboratrice pédagogique à la DGEO.

Certain-e-s collègues se sont étonné-e-s de ne plus pouvoir commander différents articles tels que des piles ou des DVD. Difficulté supplémentaire : tous les établissements du canton n'ont pas le même fonctionnement de gestion de commande. Chaque économe semble avoir ses propres consignes et façons de faire.

Les finances et la CADEV se profilent comme une thématique importante pour le prochain exercice de l'AVEP1.

Différentes directives du Département

Deux directives ont particulièrement retenu l'attention de l'AVEP1 :

- Le comité a interpellé le Comité cantonal SPV au sujet du courrier de Serge Loutan, chef du SESAF, concernant le cadre général pour la mise en place de moments de discussion entre les élèves. La SPV a écrit à Anne-Catherine Lyon, cheffe du Département. Sa réponse a permis d'assouplir considérablement les consignes initiales.
- La décision 134, entrée en vigueur le 1er août 2014, cadrant les activités scolaires collectives hors bâtiment scolaire, a été présentée de façons très différentes d'un établissement à l'autre.

Épreuves cantonales de référence

Les ECR en 4P sont un sujet qui préoccupe les membres de l'AVEP1 et son comité. Ce dernier a réagi au courrier transmis aux parents concernant les ECR qui, aux yeux du comité, n'exprime pas leur réel but et qui a un caractère anxiogène. L'AVEP1 a relayé ses remarques au Comité cantonal représenté au sein d'un groupe de travail " ECR" qui a notamment discuté des informations à donner aux enseignant-e-s avec notamment les modalités de corrections. Les conditions qui sont proposées aux élèves bénéficiant d'aménagements, notamment les élèves « dys » lors des ECR doivent être cohérentes avec les pratiques en vigueur le reste de l'année et identiques dans tout le canton.

Repérage précoce et LPS

Le dossier ne progresse que très lentement : le renvoi en commission de la Loi sur la pédagogie spécialisée retarde son entrée en vigueur et ralentit l'avancée du dossier. Nous continuons à suivre ce dossier.



Une association SPV

Comité AVEP1

Chantal Vial, Gaëlle Gilliéron, Roch Lehmann (président), Christine Hurlimann, Lucie Hercod, Shirin Russel (secrétaire), Sandrine Prisi, Caroline Emch (caissière)

AVES

Association vaudoise des enseignants du secondaire 1

Grégoire Yersin
Président

L'AVES, l'association vaudoise des enseignants du secondaire 1 et de la transition, est née le 24 septembre 2014. En effet, le Comité cantonal de la SPV a désiré créer un groupe d'experts du secondaire 1 et de la transition dont la mission est de récolter des informations auprès des professionnels du terrain, de les transmettre au Comité cantonal, puis au Département. Finalement, après de nombreuses séances, un comité s'est formé et une association a vu le jour. La SPV peut donc compter sur une association défendant les degrés 9-10-11 ainsi que l'OPTI et les classes de RAC. Les enseignants de ces degrés ont la possibilité de rejoindre l'AVES pour une école de qualité.

Le comité a été consulté sur deux domaines importants : le nouveau cadre général d'évaluation et le projet de Loi de l'enseignement spécialisé.

A l'initiative de la SPV, deux membres du comité, Jérôme Cuenoud et Jean-Luc Magnenat, ont participé à plusieurs séances du groupe de travail, créé par la DGEO, au sujet de la Voie Générale et de ses deux

niveaux. Les thèmes suivants ont été traités: la création d'un agenda plus adapté, le suivi des élèves, la maîtrise de classe et les OCOM.

Le Comité cantonal et l'AVES ont proposé un changement important dans les OCOM : soit avoir une heure d'AMP et de maîtrise de classe en supprimant une des heures d'OCOM A. Cette proposition a été acceptée par le Département puisqu'en 2015, toutes les classes des degrés 9-10-11 auront une heure d'AMP/maîtrise de classe.

Les mêmes partenaires ont une deuxième idée : consacrer 3 heures à l'OCOM B de façon à pouvoir renforcer les matières artistiques et manuelles ou techniques.

Très vite, le comité s'est focalisé sur les problématiques suivantes: la maîtrise de classe, le suivi des élèves, la gestion des élèves difficiles et perturbateurs et enfin la problématique de l'enseignement de l'anglais.

Au fil de ses réflexions, le comité s'est positionné pour une cantonalisation des certificats afin que le monde professionnel puisse compter sur des compétences testées de la même manière sur tout le territoire cantonal. Une équité de traitement vis-à-vis des élèves relève de l'évidence. Actuellement, les patrons testent leurs apprentis de diverses manières, souvent payantes, échappant complètement au législateur. L'école doit permettre d'éviter ces situations.

Le comité a voulu consulter ses membres au sujet des points cités ci-dessus par le biais d'un questionnaire. Ce dernier est resté disponible un mois sur le site de l'AVES. Le dépouillement est en cours. Le comité tient à remercier les collègues qui y ont répondu en apportant de précieux éclairages.

En résumé succinct, l'AVES défendra un examen cantonalisé pour toutes les branches soumises au certificat ainsi que de nouvelles pistes pour améliorer les conditions d'enseignement de l'anglais. La problématique de la maîtrise de classe et du suivi des élèves est en cours de discussion.

Un immense merci à toutes les personnes qui nous ont permis de créer cette association, à savoir les membres du Comité cantonal, les membres du comité de l'AVES et son webmaster.



Comité de l'AVES

Sandrine Rinsoz, répondante des langues SPV et répondante SER pour l'anglais

Frank Jaton, répondant aux relations intersyndicales

Jean-Luc Magnenat, caissier et répondant au GT VG LEO

Jérôme Cuenoud, Vice-Président et répondant au GT VG LEO

Grégoire Yersin, président

Christelle Noue, secrétaire

SVASPRYJAD

Section vaudoise de l'association suisse des professeurs de rythmique Jaques-Dalcroze



Kristel Latapie
Présidente

Si Emile Jaques-Dalcroze, le génial créateur de la rythmique, était toujours de ce monde, il aurait soufflé, en cette année 2015, sa 150^{ème} bougie ! Ce bel anniversaire est donc l'occasion de lui rendre hommage et de le fêter de plusieurs manières à travers nos activités.

2015 est donc à marquer d'une pierre blanche pour les enseignants de rythmique: plusieurs spectacles et événements divers sont au programme et l'association est fière d'avoir soutenu financièrement, dès ses premiers balbutiements, le magnifique projet d'une collègue, Irène Hausammann, qui sera présenté le 3 octobre prochain au Théâtre du Jorat à Mézières.

Ce spectacle présentera la rythmique d'aujourd'hui sous toutes ses formes et proposera un portrait original d'Emile Jaques-Dalcroze, son créateur.

Pour présenter les objectifs de la rythmique à l'école primaire, un groupe de travail, formé de rythmiciennes vaudoises et genevoises, s'est créé, l'an dernier, pour élaborer un nouveau dépliant. Ce dépliant, co-financé par le SEPS et la DGEO devrait pouvoir être distribué, dès la prochaine rentrée, à chaque élève de 1^{ère} année, au début de sa scolarité.

Depuis quelques années, la classification salariale des enseignants de rythmique a été revue : classe 9A avec un 100% à 24 périodes et une retraite à 62 ans. Au bénéfice du même traitement que les maîtres

généralistes, il serait équitable d'avoir une retraite à 60 ans. Pour remédier à cette situation, des démarches ont été entreprises afin que la situation soit recalculée depuis la base, suite à quelques oublis au moment de DECFO.

SVASPRYJAD : cet acronyme, régulièrement écorché, ressemble davantage à un exercice de diction qu'à un nom d'association et c'est la raison pour laquelle le comité aimerait lui trouver une nouvelle appellation. Les réflexions vont bon train et plusieurs propositions ont été faites lors de l'AG.

Cependant, le sujet soulève une question identitaire qui sera débattue lors du Congrès International de la rythmique, cet été à Genève. Le résultat de ce débat alimentera les discussions et les décisions au sein des différentes sections de l'association suisse - l'Aspryjad.

A travers le site internet rythmique.ch qui a récemment fait peau neuve, divers articles dans *l'Educateur* et *Espaces Pédagogiques* du SEPS et des productions de toutes sortes, les rythmiciens et rythmiciennes vaudois ont à cœur de faire parler de Dalcroze durant cette année, pour mettre en évidence l'importance de son œuvre de pédagogue et de musicien.

Après cinq années de collaboration à travers des mandats pédagogiques autant que des revendications syndicalistes, Kristel Latapie a décidé de passer le flambeau au comité actuel, auquel se joindront de nouvelles personnalités prêtes à faire face aux défis à venir. Arrivée au terme de tous les projets qu'elle souhaitait mener à bien, Kristel continuera de s'engager pour la rythmique, mais cette fois-ci au sein du comité de l'association faîtière. Elle remercie le Comité cantonal de la SPV pour son étroite collaboration, son soutien constant et son aide précieuse qui ont contribué à faire de son mandat une expérience très enrichissante !



Comité de la SVASPRYJAD

Kristel Latapie, Présidente
Florence Chanez-Guignard
Daisy Mignot
Caroline de Rahm

AVEAC

Association vaudoise des enseignant-e-s en activités créatrices



**Frédéric
Guggisberg**
Président

Au printemps dernier, trois membres du comité de l'AVEAC annonçaient leur démission. Nous évoquions lors de l'Assemblée des délégués de la SPV du 4 juin 2014, nos préoccupations quant à la viabilité de notre association, puisqu'aucune personne ne s'était encore manifestée pour reprendre le flambeau.

Aujourd'hui, le comité s'est reconstitué et cinq nouveaux membres en font partie. Le président tient à les remercier pour leur engagement, leur professionnalisme, ainsi que pour les séances de comité qui se déroulent toujours dans un climat de travail respectueux et constructif.

La première étape de ce nouveau groupe a été de faire connaissance, de s'appropriier les dossiers en cours pour ensuite établir des liens, que ce soit avec des personnes travaillant à la DGEO, ou encore avec la HEP.

Il convient de mentionner aussi les contacts établis avec notre faîtière, la SPV. A ce titre, le comité tient à saluer le Comité cantonal SPV qui a proposé une nouvelle organisation des OCOM dans le cadre du groupe de travail de la DGEO. Cette proposition a le mérite de renforcer la dotation horaire des OCOM B – c'est-à-dire les options artistiques, technologiques et manuelles - et par là, de souligner leur importance dans le cursus scolaire de l'enfant. L'AVEAC espère qu'elle recevra un accueil favorable.

A l'échelle romande, deux membres du comité ont participé à l'Assemblée des délégués du SER, qui s'est déroulée le 29 novembre dernier à Délémont.

Dans un second temps, le comité s'est penché sur les réponses et analyse du sondage qu'il avait effectué l'année dernière auprès des membres. Le sondage avait pour but de faire un état de lieux de la situation vécue avec la mise en place de la LEO et la nouvelle grille horaire.

Il en ressort aujourd'hui qu'un nombre insuffisant d'enseignant-e-s s'engage dans la formation PIRACEF (Programme Intercantonal Romand en Activités Créatrices et Economie Familiale). La relève n'est plus assurée et l'AVEAC s'en préoccupe. Il y a donc lieu de s'interroger sur les raisons qui empêchent les enseignant-e-s de se former, et de trouver les moyens d'y remédier.

Fort ce constat, le comité de l'AVEAC a décidé de réagir en écrivant conjointement avec la SPV, un article paru dans la revue *L'Educateur* du mois d'avril 2015, dénonçant cette situation.

Il a aussi contacté Mme la Conseillère d'Etat Anne-Catherine Lyon et a obtenu un entretien avec elle fixé au mois de mai, afin d'aborder ces questions de formation. Le comité espère que les pistes de réflexion qui ont été développées pourront aboutir à des solutions concrètes.

Enfin, le comité a organisé pour ses membres, une visite d'entreprise *le Fablab* à Renens, atelier de techniques d'impression en 3D - qui a été suivie de l'Assemblée générale de 2015.

Cette année a donc été riche en contacts et activités pour le nouveau comité de l'AVEAC. Que ces liens établis puissent permettre de continuer d'amener des propositions constructives, et qui soient partagées par l'ensemble de la corporation.

Pour conclure, nous tenons à souligner le soutien du Comité cantonal de la SPV. Qu'il en soit chaleureusement remercié!



Comité de l'AVEAC

Anne Willommet

Frédéric Guggisberg, président

Catherine Marchand

Philippe Etter

Catherine Uebelhart

Corinne Corbaz

AVMD

Association vaudoise des maîtres et maîtresses de classes de développement



Michèle Charrière
Présidente

Vie du comité

Un changement dans le comité de l'AVMD qui compte toujours six membres. Anne Gallego a rejoint le comité. Bernard Grandjean s'est retiré de la présidence pour se consacrer au Comité Cantonal de la SPV et Michèle Charrière a été élue nouvelle présidente. Il convient de saluer l'engagement de toute l'équipe et de même que sa précieuse fidélité.

Le comité s'est réuni à plusieurs reprises. L'une de ses priorités est toujours la préparation de la journée pédagogique, en collaboration avec l'AVMES.

Le comité a rencontré, début janvier, M. Serge Loutan, Chef du SESAF. Dans ce cadre, il a pu être communiqué au service les préoccupations des enseignants de pédagogie compensatoire. Le comité a aussi pu transmettre ses remerciements pour l'appui financier accordé pour l'organisation de la journée pédagogique.

Assemblée générale

L'assemblée générale s'est tenue traditionnellement avant l'ouverture de la journée pédagogique. 26 membres y étaient présents. Il a été débattu des difficultés de la certification en fin de scolarité, de l'enseignement de l'allemand, du système NEO qui ne permet pas la différenciation (Comment noter les élèves bénéficiant de mesures compensatoires ?). Le statut des doyens de l'enseignement spécialisé préoccupe également l'AVMD: quelle formation leur est-elle proposée ? Comment allier leur intervention et la position de l'enseignant spécialisé ?

Journée pédagogique 2014

Pour la quatrième année consécutive, les comités de l'AVMES et de l'AVMD ont organisé leur désormais traditionnelle journée pédagogique. Cette année, le thème retenu fut « *Les identités de l'enseignant-e spécialisé-e dans un contexte nouveau* ».

Les personnes présentes ont pu suivre l'intervention de Mme Martine Ruchat (FPSE Unige, professeure associée) sur les fondements et logiques qui sous-tendent les enjeux de l'intégration scolaire. Les ateliers de l'après-midi ont permis à chacun d'échanger, de s'exprimer sur sa pratique, de formuler ses questionnements. La journée s'est terminée par la projection du film « *Gros mots, petits sabots* » de F. Gonseth et C. Azad avec la présence de M. Gonseth.



Comité de l'AVMD

Marie-Thérèse Ramoni, secrétaire
Eric Michel
Bernard Grandjean
Michèle Charrière, présidente
Valérie Wild
Anne Gallego (absente de la photo)

AVEPS

Association vaudoise d'éducation physique scolaire



Claudine Dutoit
Présidente

Le comité de l'AVEPS s'est recomposé de deux nouvelles figures lors de notre dernière assemblée générale de novembre 2014, à savoir Lori Bovard, secrétaire, et Anne Guignard, responsable technique.

Les fiches d'évaluation sont en activité jusqu'en fin de 8H. Les prochaines, ainsi que les nouveaux dossiers pour les élèves seront opérationnels dès la rentrée d'août 2015.

Les tribulations du recours concernant la classification salariale des porteurs du brevet fédéral 1 sont terminées. La décision négative du TRIPAC a été confirmée par le Tribunal cantonal, malgré les témoignages de M. Badoux (ENL) et M. Bron (CFMEP). Merci à tous les collègues qui nous ont soutenus et suivi les débats.

Une sensibilisation de l'intervention des maîtres spécialistes en éducation physique en 7-8 H a été envoyée à tous les directeurs en mai 2014. Nous espérons que cette lettre ne restera pas sans réponse et favorisera l'intervention des enseignant-e-s d'éducation physique pour l'âge d'or des élèves.

Un merci pour le travail accompli par le comité, ainsi que l'appui de la SPV dans le suivi des dossiers.



Comité de l'AVEPS

Jacques Rubattel, vice-président

Anne Guignard

Anouk Nussbaum, webmaster

Lori Bovard

Magali Bovas

Raphaël Roubaty

Séverin Perfetta

Claudine Dutoit, présidente

AVMES

Association vaudoise des maîtres et maîtresses de l'enseignement spécialisé



Rémy Chatelain
Président

Association, comité

Avec 177 membres au 31 mars 2015, le nombre d'adhérents est stable, les départs à la retraite étant compensés par les nouveaux membres. Nous pouvons nous réjouir de cette situation bien qu'elle ne corresponde pas à la tendance générale de la SPV qui voit ses membres diminuer avec les nombreux départs à la retraite de la génération du « baby boum ».

Le comité se compose actuellement de 5 membres.

Florence Chapuisat, enseignante spécialisée à la Fondation de Vernand, qui a accepté de reprendre la comptabilité tenue par Bernard Durrer depuis une dizaine d'années et que nous remercions encore pour son fidèle engagement.

Nicole Mages Moulin, enseignante spécialisée SPS (soutien pédagogique spécialisé) à la Fondation de Verdeil.

Ioana Pop, enseignante spécialisée à la Fondation Combe, la Cassagne, dont nous saluons la nouvelle arrivée.

Martin Boehler, enseignant spécialisé à la Fondation de Mémise.

Rémy Chatelain, enseignant spécialisé à la retraite, président par intérim (encore pour une année !) et secrétaire.

Yves Froidevaux, Secrétaire général de la SPV, est notre « conseiller juridique ». Il a accepté le mandat de défendre les intérêts de nos membres tant au sein de la CPP (commission paritaire professionnelle) de la nouvelle CCT-Social que dans le domaine des relations professionnelles avec l'employeur et nous l'en remercions encore vivement.

Le comité prépare l'avenir et souhaite que de nouveaux membres se présentent pour assurer sa pérennité et celle de l'association.

CCT-Social

La nouvelle Convention Collective de Travail (CCT-Social) qui regroupe toutes les institutions du secteur social parapublic subventionné, est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2014 pour les institutions de la première phase (institutions conventionnées AVOP). Pour les institutions de la 2^{ème} phase (moitié des membres AVOP non conventionnés), elle est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2015 et pour les autres institutions, elle entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2016.

Les enseignants spécialisés ont été revalorisés depuis le 1^{er} août 2014 et certaines institutions n'ont pas encore mis en place le nouveau cahier des charges.

En ce qui concerne ce cahier des charges, le SESAF avait demandé que les élèves, dès la 7^{ème} H, bénéficient de 32 périodes, comme leurs camarades de l'école ordinaire, sans augmenter la dotation de postes d'enseignants. Comme les institutions ne disposent généralement pas de maîtres spécialistes, certains enseignants doivent assumer 4 périodes d'enseignement supplémentaires. Cette modification du temps d'enseignement a pu être intégrée dans le temps de « présence élèves » qui était de 27 h au maximum dans notre ancienne convention collective AVOP-AVMES. Nous sommes conscients que cette nouvelle situation peut être perçue comme une augmentation du « temps de travail » par certains enseignants. Ce n'est théoriquement pas le cas car le temps de « présence élèves » reste le même pour toutes des institutions conventionnées AVOP. Il y avait une telle disparité d'horaires dans les institutions qu'il a été difficile de trouver un cadre dans lequel toutes les institutions puissent y entrer. Certains peuvent se sentir gagnants et d'autres perdants... mais le temps global de travail de 41h30 par semaine reste inchangé et le temps de présence élèves également pour la majorité des institutions conventionnées AVOP.

Nous sommes vigilants à ce que certaines institutions ne profitent pas de cette nouvelle CCT pour augmenter le temps de travail en « présence des élèves » au-delà des limites fixées par la CCT.

Les réunions de la Commission Paritaire Professionnelle (CPP) composée de 8 délégués des syndicats et associations professionnelles et de 8 délégués de l'AVOP (la délégation patronale) se suivent à un rythme mensuel et notre délégué Yves Froidevaux, secrétaire général de la SPV, ne chôme pas.

Journée pédagogique AVMD-AVMES

Organisée comme d'habitude en collaboration avec le SESAF, la 5^{ème} journée pédagogique a eu lieu le 8 octobre 2014 à Crêt-Bérard. Sur le thème des identités de l'enseignant spécialisé dans un contexte nouveau, elle a remporté un grand succès avec 170 participants. Comme la capacité du lieu ne nous permet d'accueillir que 140 personnes pour le repas de midi, certains ont dû prendre leur repas à l'extérieur. Le matin, nous avons eu le privilège d'écouter la conférence passionnante de Mme Martine Ruchat, professeure associée à la FPSE UNIGE, sur le thème de « *Les fondements et logiques qui sous-tendent les enjeux de l'intégration/inclusion scolaire* » et l'exposé du Chef de service, M. Serge Loutan, sur les avancées de la LPS.

Les ateliers de discussion, de débat et d'échange de l'après-midi ont réuni les participants en petits groupes autour des notions d'identités, d'enjeux et de missions de l'enseignement spécialisé dans le nouveau

contexte de la future LPS. La journée a été clôturée par le film émouvant de Frédéric Gonseth et Catherine Azad « *Gros mots, petits sabots* » qui relate une expérience pédagogique réalisée avec des jeunes en difficultés de l'institution le « Home Chez Nous » qui siège au Mont-sur-Lausanne.

Le chant des oiseaux
Dans la nuit du matin
Annonce la renaissance du jour



Comité de l'AVMES

Martin Boehler
Florence Chapuisat
Rémy Chatelain, président
Iona Pop
Nicole Mages Moulin (absente sur la photo)

AVESAC

Association vaudoise des enseignant-e-s en structures d'accueil



Anne Dentan
Présidente

Le comité

Le départ de Monica Coehlo , - qui avait annoncé son retrait en juillet 2014, mais qui n'a pas ménagé sa peine, durant l'été, pour travailler encore au site de l'AVESAC – a été compensé par l'arrivée de Patricia Wild. Ainsi sommes-nous toujours 5 membres : Christophe Blanchet, Sandra Colaone, Anne Dentan, René-Luc Thévoz et Patricia Wild. Selon le principe bien établi de la présidence tournante, c'est Anne Dentan qui a pris le relais.

2014 – 2015 : Une année plus tranquille

Les dossiers en cours durant l'année 2013 – 2014 ont été poursuivis avec une attention particulière pour les thèmes suivants :

- positionnement de l'AVESAC par rapport aux mesures de contrainte et aux expulsions touchant des élèves d'accueil ;
- évaluation des élèves allophones ;

- formation des enseignantes du primaire en lien avec la généralisation du CIF dans le canton.

Mesures de contrainte et expulsions

Durement touchés par l'émotion et la révolte face à ces situations de très grande violence, l'AVESAC a souhaité partager ses questions avec les partenaires actifs dans l'aide sociale, la santé et les réseaux de soutien. Elle a organisé une rencontre le 29 avril qui a réuni des interlocuteurs de la PMU, de l'EVAM, du CSP ainsi que des associations (le SAJE, Droit de rester, Point d'appui). De l'avis unanime, la situation s'est largement détériorée avec l'introduction de l'aide d'urgence: marges de manœuvre de plus en plus réduites, bricolages de plus en plus ténus. La réalité des expulsions légales est incontournable: le réseau, comme les enseignants « font avec » et c'est dévastateur. L'AVESAC envisage d'élaborer un « cahier de doléances » dans lequel des situations documentées mettront en évidence, du point de vue des enseignants, le décalage absolu entre la mission au sein de la DGEO (instruire tous les enfants quel que soit leur statut) et la violence exercée à leur encontre, par d'autres Services de l'Etat, dans un cadre légal qui prévaut sur le droit de l'enfant.

Evaluation des élèves allophones

Informatique et différenciation ne vont pas automatiquement de pair. L'évaluation des élèves allophones primo-arrivants pose de sérieux problèmes à NEO: que valent les notes d'élèves qui en sont au B-A BA de l'apprentissage du français dans un système dont le PER est la référence ?

Le cadre de l'évaluation propose que *l'élève allophone primo arrivant (puisse) également bénéficier d'un programme personnalisé autorisé par le Conseil de direction (5.2.b)*. Techniquement la définition d'autant de programmes personnalisés est irréalisable vu le nombre d'élèves concernés (600 pour Lausanne), et des ajustements à réaliser tous les 3 à 6 mois. L'AVESAC estime que, durant leur scolarisation en structure d'accueil (CIF, groupe ou classe d'accueil) ces élèves devraient être évalués hors NEO, selon les bulletins d'évaluation ad hoc utilisés jusqu'à maintenant. Le comité s'est exprimé dans ce sens lors d'une réunion avec Serge Martin, Directeur adjoint DGEO en charge de la pédagogie, le 27 mars.

Formation des enseignantes du primaire en lien avec la généralisation du CIF dans le canton

L'AVESAC s'est beaucoup réjouie de la mise en place de la didactique FLE/FLS à la HEP. Toutefois reste le paradoxe d'une didactique prévue en formation initiale pour le secondaire 1

seulement. Or les enseignant-e-s des cycles 1 et 2 du degré primaire peuvent être confronté-e-s selon les quartiers ou les régions, à la présence massive d'élèves allophones.

Le CAS/FL2 offre une formation validée par un diplôme CAS en didactique du français langue seconde. Comme tous les CAS, cette formation ne permet pas une valorisation salariale. Vu l'importance stratégique de cette formation, l'AVESAC souhaite que celle-ci soit rendue plus visible, par une valorisation liée à un titre reconnu et spécifique d'enseignant-e de CIF (Cours intensif de français), par exemple. Ce point a été évoqué avec M. Serge Martin, lors de la rencontre déjà mentionnée.

Par ailleurs la HEP a soigné la promotion du nouveau CAS/FL 2 pour 2015 – 2017 avec la collaboration très active de l'AVESAC qui l'a fait paraître dans tous les établissements primaires du canton, ainsi qu'aux membres de la SPV par le biais du bureau de la SPV. Qu'il en soit ici remercié. 36 personnes inscrites, c'est un joli résultat !

Rencontre HEP/AVESAC

Une rencontre à la HEP avec les répondants de la nouvelle didactique secondaire 1 du FLE/FLS nous a donné un premier retour : 14 personnes inscrites.

A ce début correspond également un autre début avec le CAS Prafo où certains enseignant-e-s suivent des étudiants en didactique FLE. Paradoxe de formateurs n'ayant pas été formés dans la didactique qu'ils vont accompagner, puisqu'elle n'existait pas ! La question de l'évaluation se pose également aux praticiens-formateurs qui ne disposent pas de cadre de référence, puisque la didactique FLE ne figure pas dans le PER.

Une adaptation du PER pour le FLE/FLS a été élaborée. On ignore si et quand elle sera disponible pour les enseignant-e-s.

Un repas des anciens de l'AVESAC

Pour couronner l'année, l'AVESAC réunira ce mois de juin tous les anciens membres et président-e-s du comité pour un repas festif grâce au Prix du Milieu du Monde gagné en 2014.



Comité de l'AVESAC

Christophe Blanchet

Anne Dentan, présidente

René-Luc Thévoz

Sandra Colaone

Patricia Wild (absente de la photo)

Commissions et délégations

Fondation Jeunesse SPV

Agnès Pasche
Présidente

Vente 2015

Cette année, quelques nouvelles classes se sont engagées pour la vente du Mimosa, mais malheureusement plusieurs habitués se sont abstenus. Ainsi, la commande est passée de 72 cartons à 45 cette année. Heureusement, la neige n'a pas réussi à refroidir l'ardeur des petits vendeurs. Le Conseil de fondation remercie particulièrement toutes les classes et leurs enseignants qui ont pris le temps de participer activement à notre action pour venir en aide aux familles vaudoises dans le besoin. Les classes peuvent garder 10% du résultat de leur vente, et c'est toujours appréciable. Ceci devrait encourager les enseignants qui hésitent !

Aides

En 2014, La fondation a pu honorer 94 demandes d'aides individuelles (entre 50.- et 500.- chacune) et offrir une somme plus conséquente à une fondation en lien avec la jeunesse vaudoise. Malheureusement, nous avons dû adapter les sommes pour 2015 vu le peu de ventes, pour que nous puissions maintenir un grand nombre d'aides individuelles.

Toutes les directions d'école ont notre formulaire d'aide et certaines infirmières scolaires également. Il est également téléchargeable depuis notre site internet (mimosa.spv-vd.ch).

Actualité, Conseil de fondation

Stéphane Guinchard ayant remis la présidence après tant d'années, le conseil de fondation a accueilli une nouvelle membre, Caroline Vuillemin. Et la présidence a été reprise par Agnès Schaub membre du comité depuis 2007.

Le prochain objectif est de redynamiser la participation aux ventes, en soutenant le plus possible les vendeurs, rendre plus visible le mimosa et son utilité en passant par des moyens de communication plus interactifs.



Conseil de fondation

Yves Froidevaux
Luce Ritter
Agnès Schaub
Marie Jeanneret
Caroline Vuillemin
Fabienne Pichonnat (absente
sur la photo)

Intersyndicale des Prafos



Mireille Brignoli
Représentante SPV

Le comité de l'Intersyndicale composé de prafos et de représentants des faïtières enseignantes dont la SPV, s'est réuni à 5 reprises depuis le dernier rapport d'activités de la SPV.

L'intersyndicale est représentée au sein du Conseil de la HEP et suit avec intérêt les travaux de cette assemblée qui réunit les acteurs de la formation des enseignants.

Un questionnaire a été envoyé aux prafos fin février 2015, en lien avec les placements et le nouveau système d'attribution des stagiaires. 402 réponses pour 1700 mails envoyés en 3 semaines, cela démontre un certain intérêt des collègues. Le comité de l'intersyndicale a pu identifier les noeuds, les questions et améliorations attendues des collègues.

L'assemblée générale s'est tenue le 19 mars 2015, en présence de Samyr Chajaï, responsable de l'unité chargée des relations avec les établissements partenaires de formation (UREPF). Lors de cette assemblée différentes questions et remarques ont été traitées à la satisfaction des collègues présents. Le comité s'attèle à la rédaction d'un petit «guide de survie» sur cette thématique à l'usage des prafos. Prochainement, lors d'une rencontre avec la Direction de la HEP, différentes pistes pour améliorer l'encadrement des stagiaires seront abordées.

Secrétariat général



Yves Froidevaux
*Secrétaire général
de la SPV*

Le présent rapport d'activités clôt, une fois de plus, une année chargée pour le secrétariat général. La défense individuelle et collective des membres de la SPV, la gestion administrative de l'association et du Fonds de secours, la mise en oeuvre de la politique de communication, la gestion d'importants projets et la participation active aux séances du Comité cantonal figurent dans les tâches prioritaires du Secrétaire général de la SPV.

L'accompagnement des collègues et le soutien aux membres reste la mission centrale du Secrétaire général. Cette tâche est rendue particulièrement difficile en raison des difficultés à obtenir des réponses, dans des délais raisonnables, de la part des ressources humaines de la DGEO.

Plusieurs missions importantes ont été menées pendant l'année écoulée, il convient notamment de relever :

- la fin de travaux de l'immeuble des Allinges 2 ;
- la nomination du SG, au 1er janvier 2015, à la présidence de la Commission d'évaluation des fonctions, instance paritaire qui étudie les demandes de classification de fonctions et préavise à ce propos pour le Conseil d'Etat ;
- la participation du SG à plusieurs GT DGEO (données personnelles des élèves, absence et présence des maîtres).
- le travail spécifique effectué auprès des enseignant-e-s spécialisé-e-s, notamment au sein de la Commission paritaire professionnelle de la Convention collective de travail du secteur social subventionné ;
- la mise sur pied d'un concept d'accompagnement des collègues qui entrent dans l'enseignement (rencontres spécifiques, site internet dédié à cette thématique, newsletter) ;
- l'organisation et la co-animation de deux séances sur la retraite ;
- les efforts permanents en matière de recrutement de nouveaux membres.

Projet en cours

Le SG a préparé et mené une vaste enquête sur la profession enseignante. Le travail de dépouillement a pris plus de temps que prévu et la publication des résultats devrait être effectuée d'ici l'été.

Participations diverses

Enfin le SG a participé notamment :

- aux séances hebdomadaires du Comité cantonal et aux Conférences des présidents ;
- aux Assemblées des délégués du SER et de la FSF ;
- au Conseil de fondation Jeunesse SPV ;
- à 3 séances de présentation de la SPV auprès des étudiants de la HEP ;
- à plusieurs assemblées générales d'associations de la SPV ;
- à la commission paritaire professionnelle de la CCT Social ;
- à la commission d'évaluation des fonctions, comme président en 2015 ;
- à deux rencontres pour les collègues qui entrent dans la profession ;
- à la cérémonie de remise des diplômes HEP ;
- à un accueil café-croissant à la rentrée des étudiant-e-s HEP ;
- à des rencontres avec le comité de l'ADESOV et la direction de la HEP ;
- à une table-ronde organisée par LIFE (Université de Genève) sur l'évaluation des enseignant-e-s ;
- à une table-ronde organisée par Avenir Social sur l'accueil parascolaire ;
- à un colloque sur la santé des enseignant-e-s ;
- à des négociations avec la délégation aux ressources humaines du Conseil d'Etat.



Marie Jeanneret
Secrétaire

Le Secrétaire général tient à remercier chaleureusement la secrétaire de la SPV, Marie Jeanneret, pour son engagement sans faille en faveur de la SPV et pour la grande qualité de son travail.

Quelques photos de l'année écoulée



Remise de la pétition sur l'enveloppe pédagogique



Fête de départ de Jacques Daniélou



Groupe de travail « Educateurs dans les écoles »



Stand SPV pour la rentrée de la HEP



Première session 2014 de la rencontre avec les jeunes collègues



SOCIETE PEDAGOGIQUE VAUDOISE

Ch.des Allinges 2 - 1006 Lausanne

Tél. 021 617 65 59 - Fax 021 617 96 30

www.spv-vd.ch - e-mail: secretariat@spv-vd.ch